

Séance ordinaire du 16 décembre 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce seizième jour du mois de décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures cinquante et un, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval (partiellement), Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Fleur Paradis.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-09-22

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey,

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Steve Dorval prend son siège pendant la présentation du point suivant.

CV-2019-09-23

Période de questions

Environ 12 personnes assistent à la séance. Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2019-09-24

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Steve Dorval

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 9 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-25

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 2 et 3 décembre 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 2 et 3 décembre 2019 est déposé.

CV-2019-09-26

Nomination d'un directeur des Infrastructures par intérim

[Document d'aide à la décision GCH-2019-101](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'affecter, par intérim, monsieur Gaétan Drouin, directeur général adjoint - services de proximité, au poste de directeur des Infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-27

Renouvellement et signature de la convention collective des policiers et des policières

[Document d'aide à la décision GCH-2019-103](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De renouveler la convention collective des policières et des policiers, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2019-103, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-28

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, d'une valeur excédant 200 \$

[Document d'aide à la décision GRE-2019-286](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-286, est déposé à titre d'information.

CV-2019-09-29

Aide financière au Club de hockey midget AAA de Lévis

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 5 500 \$ au Club de hockey midget AAA de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-30

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2019 et la période du 1^{er} au 31 octobre 2019

[Document d'aide à la décision GRE-2019-289-R-1](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2019 et la période du 1^{er} au 31 octobre 2019, est déposé, à titre d'information.

CV-2019-09-31

Réclamation de la subvention du ministère des Transports relativement aux travaux de pavage 2019

[Document d'aide à la décision GEN-2019-098](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De prendre connaissance des modalités d'application du volet *Projets particuliers d'amélioration* du *Programme d'aide à la voirie locale* et du formulaire de reddition de comptes V-321 complété.

De confirmer que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles à ce programme.

D'approuver les dépenses admissibles à ce programme pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 70 449 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

De confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification a été constitué.

D'autoriser la greffière à signer le formulaire de demande de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier du ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-32

Entente intermunicipale relative à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence 9-1-1 à intervenir avec la Municipalité de Brigham

[Document d'aide à la décision POL-911-2019-016](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente intermunicipale relative à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence 9-1-1 à intervenir avec la Municipalité de Brigham, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-911-2019-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-33

Financement de la dépense relative à l'achat de divers équipements pour la gestion des refoulements lors d'événements météorologiques ou autres situations d'exception

[Document d'aide à la décision INC-2019-018](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

Pour financer la dépense relative à l'achat de divers équipements pour la gestion des refoulements lors d'événements météorologiques ou autres situations d'exception, d'affecter un montant de 60 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-34

Activité de reconnaissance des bénévoles pour l'année 2020 et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-024](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De permettre à la Direction de la vie communautaire d'entreprendre, en partenariat avec le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, les démarches nécessaires pour organiser l'activité de reconnaissance des bénévoles pour l'année 2020, telles qu'elles sont proposées à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-024, et d'attribuer un budget total de 21 300 \$.

D'autoriser la Direction de la vie communautaire à ajuster le contrat de coordination de ce centre pour cette activité et de convenir de l'entente contractuelle en conséquence avec ce dernier.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-35

Rapports finaux de la *Trame verte et bleue métropolitaine* : parc de la Rivière-Étchemin, parc des Chutes-de-la-Chaudière et parc de la Pointe-De la Martinière

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-211](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De déposer et d'approuver, dans le cadre de la *Trame verte et bleue métropolitaine* :

- ✓ le rapport final du parc des Chutes-de-la-Chaudière, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-211;
- ✓ le rapport final du parc de la Rivière-Étchemin, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
- ✓ le rapport final du parc de la Pointe-De la Martinière, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;

De demander à la Communauté métropolitaine de Québec d'autoriser, et ce, en vertu de l'entente intervenue avec cette communauté, le dernier versement de :

- ✓ 186 500 \$ pour le projet du parc des Chutes-de-la-Chaudière;
- ✓ 661 000 \$ pour le projet du parc de la Rivière-Étchemin;
- ✓ 252 450 \$ pour le projet du parc de la Pointe-De la Martinière.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-36

Vente de parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec à 9123-3668 Québec inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2019-129](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accepter l'offre d'achat de 9123-3668 Québec inc. des parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-129, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9123-3668 Québec inc., d'affecter un montant de 58 351,16 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des

infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que ces parties de lot ne sont plus affectées à l'utilité publique conditionnellement à leur vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-37

Ratification d'un mandat à un cabinet d'avocats pour des services professionnels

[Document d'aide à la décision APP-2019-189-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De ratifier le mandat au cabinet Stephen Angers, avocat inc., dans le cadre du dossier de déontologie numéro DÉO-2013-07.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-38

Financement des dépenses relatives à des projets technologiques

[Document d'aide à la décision DTI-2019-005](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Steve Dorval

Pour financer la dépense relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 275 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Pour financer la dépense relative au renouvellement du parc informatique véhiculaire, d'affecter un montant de 45 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-39

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-89 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des

demandes de révisions administratives à ce sujet et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-2019-020](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-89 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives à ce sujet et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2019-020.

Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 1 500 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives à ce sujet.

CV-2019-09-40

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-83 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-092](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-83 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-092.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Gounod, Chopin, Massenet (secteur Lévis), Théophile-Hallé (secteur Saint-Romuald), Jolliet (secteur Lévis), J.-K.-Laflamme (secteur Saint-Nicolas), Maréchal-Joffre (secteur Charny), de Bernières (secteur Saint-Nicolas), Mont-Marie et sur le boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis).

CV-2019-09-41

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-84 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-092](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-84 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-092.

Ce règlement a pour objet de supprimer certaines dispositions relatives au stationnement en période hivernale sur une partie des rues Gounod, Chopin et Massenet (secteur Lévis).

CV-2019-09-42

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-87 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020 et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-019](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-87 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020 et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-019.

Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
 - d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
 - d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
 - d'officialiser le montant maximum par hectare de la valeur imposable d'un terrain utilisé comme parcours de golf d'une superficie de 20 hectares ou plus et ouvert au public et le pourcentage utilisé pour calculer ce montant;
 - de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.
-

CV-2019-09-43

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-88 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2020 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-020](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-88 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2020 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-020.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2020, d'une occupante ou d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de

paiement de celle-ci.

CV-2019-09-44

Adoption du Règlement RV-2019-19-79 modifiant le Règlement RV-2002-00-25 sur le traitement des membres du conseil

[Document d'aide à la décision GRE-2019-262-R-1](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-79 modifiant le Règlement RV-2002-00-25 sur le traitement des membres du conseil a pour objet de prévoir le traitement du maire et des membres du conseil de la Ville, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2019-19-79 modifiant le Règlement RV-2002-00-25 sur le traitement des membres du conseil.

Le maire vote en faveur de ce règlement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-45

Adoption du Règlement RV-2019-19-82 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99

[Document d'aide à la décision GRE-2019-293](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-82 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 a pour objet de déléguer au comité exécutif le pouvoir de conclure une entente et d'accorder le consentement de la Ville à titre de propriétaire avec la demanderesse ou le demandeur d'un permis de recherche archéologique et de lui permettre de subdéléguer ce pouvoir à des fonctionnaires ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2019-19-82 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-46

Adoption du Règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927, route Lallemand et boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-143](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-11

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-47

Adoption du Règlement RV-2019-19-57 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C0945 à même une partie de la zone H0822, rue de l'Aréna, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-176](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2019-19-57 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-10.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-48

Adoption du Règlement RV-2019-19-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (dispositions règlementaires concernant les accès véhiculaires dans la zone M0889, intersection de l'avenue Albert-Rousseau et de la rue René-Richard, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-212](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2019-19-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-07-65.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-49

Félicitations à Me Marlyne Turgeon, greffière

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Me Marlyne Turgeon, greffière, pour l'excellence de son travail et son professionnalisme, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-50

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-09-51

Félicitations au Corps de Cadets 2820 des Chutes-de-la-Chaudière, à madame Vicky Jalbert, à madame Gabrielle Bolduc, à madame Amélia Perron et à monsieur Étienne Bossé

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Corps de Cadets 2820 des Chutes-de-la-Chaudière pour l'organisation de la *Parade de changement de corps* et de féliciter madame Vicky Jalbert et madame Gabrielle Bolduc pour la réalisation d'une cible parfaite au tir à la carabine à air comprimé et pour leur inscription au prestigieux *Club des 100*, de même que de féliciter madame Amélia Perron et monsieur Étienne Bossé, instructeurs de tir, pour leur soutien, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-52

Félicitations aux membres du comité des finances de la Ville

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du comité des finances de la Ville pour l'excellence de leur travail, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-09-53

Félicitations à la Fondation des pompiers

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Fondation des pompiers pour la réussite de la 12^e édition du *Noël des pompiers* au profit de près de 260 enfants provenant de familles

démunies, qui a eu lieu le 15 décembre 2019, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2019-09-54

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 19 heures 21, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
